

*L'ajournement*

Nous avons évidemment eu une augmentation du personnel pour tenter de répondre le plus rapidement possible aux demandes qui étaient faites, et nous avons également installé dans la région de la Colombie-Britannique un système informatisé pour être en mesure de répondre beaucoup plus rapidement à toutes les demandes, et rendre service à la population qui doit travailler et profiter des divers programmes de création d'emplois que nous avons implantés.

Quant aux recommandations qui ont été faites par le comité qui a été formé dans la circonscription de mon honorable collègue, je suis sûr que le ministre et le gouvernement en prendront note. Le gouvernement et le Cabinet sont présentement à étudier divers projets relatifs à la création d'emplois, et les

recommandations qui sont faites par ce comité seront évidemment bienvenues. Monsieur le Président, il est à souhaiter que d'autres groupes puissent faire ainsi, et je suis sûr que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ainsi que celui des Finances (M. Lalonde), seront très heureux de recevoir ces recommandations.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre!

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 11 heures.

(A 18 h 25, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)